

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

016-200054047-20190923-2019_09_23_09-DE

Recu le 3 **AUTORISE** la création d'un poste d'agent polyvalent à compter du 9 septembre 2019 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

- **VALIDE** le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- **VALIDE** la durée du travail fixée à 35 heures par semaine.
- **VALIDE** sa rémunération fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **AUTORISE** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 24 septembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

